

DEPARTEMENT DES VOSGES
COMMUNE DE CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES

CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR
SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT FONCIER ET FORESTIER DE LA COMMUNE
DE CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES AVEC L'ENSEMBLE DES ANNEXES

Enquête Publique N° E23000089/54 du 12 JANVIER 2024 au lundi 12 FEVRIER 2024



Commissaire Enquêteur

Robert CHOUX

Commissaire enquêteur : Robert CHOUX, désigné par ordonnance du tribunal
administratif de NANCY N° E23000089/54 en date du 16 Novembre 2023

2^{ème} Partie

CONCLUSIONS MOTIVEES

- Procès-verbal de synthèse
- Mémoire en Réponse
- L'ensemble des Annexes

CONCLUSIONS MOTIVEES

Après avoir :

- étudié le dossier mis à l'enquête publique sur le fond et la forme et vérifié qu'il était complet.
- constaté que l'information du public avait été réalisée de manière réglementaire, dans les délais et avec le souci de toucher toutes les personnes (envoi d'un courrier en recommandé avec accusé de réception à l'ensemble des propriétaires concernés dans le périmètre de l'aménagement foncier). Et avoir pris connaissance qu'il y avait eu une réunion publique pour présenter le projet le jeudi 12 Octobre 2023.
- reçu le public et écouté ses observations et réclamations, étudié les courriels et courriers qui m'ont été envoyés.
- avoir donné des informations oralement à plusieurs personnes qui voulaient obtenir des explications.
- constaté que tous les propriétaires qui avaient des réclamations, s'étaient exprimés
(voir tout le détail en ANNEXE).
- que l'orientation des parcelles se fera perpendiculairement à la pente.
- estimé que les objectifs du projet apparaissent pertinents, notamment ceux qui entraînent à l'amélioration des conditions d'exploitation des agriculteurs et au développement raisonné de la Commune.
- estimé que la dimension environnementale a bien été prise en compte.
- avoir eu confirmation que toutes les réclamations seront toutes étudiées par la C.C.A.F.

J'émetts un AVIS FAVORABLE sur le mode, le périmètre et les prescriptions environnementales de l'Aménagement foncier, agricole et forestier de la Commune de CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES.

Fait à Moriville, le 7 Mars 2024

Robert CHOUX

Commissaire Enquêteur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Choux', with a horizontal line drawn underneath it.